



| À la une |



UN NOUVEAU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL



2024
8 000 000 €

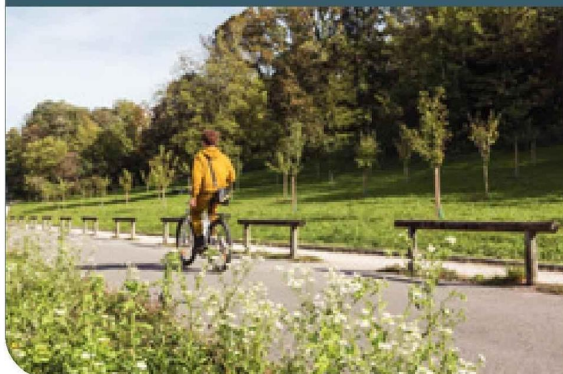
Maintes et maintes fois reléguée au rang des *promesses-qui-n'engagent-que-ceux-qui-y-croient*, faute d'être électoralement « payante », la construction du nouveau centre technique municipal n'en était pas moins une nécessité pour qui aspire à offrir à ses employés des conditions de travail optimales tout en favorisant la cohésion d'équipe. Actuellement dispersés sur plusieurs sites, parfois distants de plusieurs kilomètres, nos agents pourront ainsi bénéficier d'un site dédié unique, conçu selon les derniers standards de responsabilité sociale et environnementale. Sa mise en service, prévue début 2026, permettra le réinvestissement de la friche urbaine dite de Libération (ex-caserne des pompiers).

Au programme de ce premier trimestre 2024 : travaux préparatoires de chantier et déconstruction des locaux jusqu'ici occupés par les services Environnement et propreté urbaine et Espaces verts dont les effectifs viennent d'être regroupés pour être mutualisés autour de la thématique Espaces publics et cadre de vie.

Projet subventionné par l'État.

MAIS AUSSI

- De nouvelles aires de prise en charge pour le transport scolaire (plus d'infos p.10) : **1,3 M €**
- La réhabilitation de la maison de quartier de Vongy : **1,2 M €**
- Le développement des mobilités douces : **1 M €**



© Alain Dubouloz

Un plan d'équipement de près de 150 millions d'euros sur la durée du mandat.



© Brière Architectés

Thonon Magazine n°125

Famille du média : PQR/PQD
(Quotidiens régionaux)
Périodicité : Quotidienne
Audience : 873000
Sujet du média :
Actualités-Infos Générales



Edition : 03 janvier 2024 P.12
Journalistes : Sylvain Falcoz
Nombre de mots : 1179

Thonon-les-Bains

Gros plan sur ces projets qui feront l'actualité en 2024

Lors du dernier conseil municipal, le 18 décembre, la municipalité dévoilait son budget pour l'année 2024, et avec lui le montant dédié aux investissements. L'occasion de faire le point sur les projets qui verront le jour cette année dans la cité lacustre.

2023 fut une année faste en matière de nouveaux équipements à Thonon. De la réhabilitation de l'Excelsior au parking-relais de l'Ermitage en passant par la requalification de la place Henry-Bordeaux et les infrastructures sportives (plaine de loisirs et stade de Vongy). Et la tendance devrait se poursuivre en 2024. S'il fallait un chiffre pour s'en convaincre : les 34,3 millions d'euros budgétés aux investissements (+ 6,5 % par rapport à 2023). Quatre projets absorberont à eux seuls plus de la moitié de l'enveloppe.

1 Centre technique municipal : 8 millions

Évoqué depuis l'arrivée aux affaires de Christophe Arminjon, ce projet sera l'un des plus coûteux du mandat. Évalué à 16 millions d'euros - lors du vote du budget 2022 - par le Plan pluriannuel d'investissement (PPI), son prix a, depuis, bien augmenté. Il est aujourd'hui estimé à près de 22 millions d'euros. La construction de ce bâtiment de 27 000 m² dans la zone d'activités de Vongy vise à regrouper en un même lieu l'ensem-



La construction du futur centre technique municipal, étalée sur deux ans, consommera à elle seule près d'un quart du budget 2024 dédié aux investissements. Illustration Brière architectes

ble des services techniques de la Ville, aujourd'hui éparpillés sur une dizaine de sites. De quoi offrir de meilleures conditions de travail aux employés et des économies pour la collectivité, débarrassée de locaux parfois vétustes et énergivores. Tout le contraire du futur site, annoncé comme « exemplaire » de ce point de vue là, avec l'installation de toitures végétalisées, de panneaux solaires ou encore de systèmes de récupération d'eau et de chaleur. Huit millions d'euros seront investis cette année pour les travaux, étalés sur deux ans. Le chantier doit débuter ce mois-ci.

2 Talus sous Sonnaz : 4,5 millions

Présenté lui aussi dès les

premiers mois du mandat, ce projet-là suscite, en revanche, bien des discussions. La phase des études achevée, les travaux de réhabilitation des talus sous le château de Sonnaz doit débuter dans les toutes prochaines semaines.

Objectif : transformer cet espace de 3,5 hectares en un vaste parc paysager pour en faire un espace de « destination pour les Thononais et les touristes ». Qui permettra, par l'installation de cheminements piétons, de reconnecter ville basse et ville haute.

Si ce n'est pas la première fois que la Ville de Thonon s'attelle aux espaces verts situés sous le Belvédère, l'opération à venir interroge sur son déroulement, son calendrier, mais surtout son

coût. 4,5 millions d'euros y seront alloués cette année, pour un montant total de 11 millions d'euros. Démesuré, eu égard à ce que la municipalité investit dans d'autres thématiques (social, culture...), selon certains élus d'opposition. Une impression renforcée par le flou qui entoure la réalisation du projet, dont le calendrier n'a toujours pas été clairement présenté.

3 Réhabilitation de l'ancien casino : 4,2 millions

« Ce bâtiment est une ruine. » Les mots de Christophe Arminjon lors d'un récent conseil municipal en disent long sur le travail qui attend les entreprises retenues sur le chantier de réhabilitation de

l'ancien casino. Niché au cœur du parc thermal, l'édifice sera entièrement repensé dans un style Art Déco. Il accueillera un salon de thé, des espaces d'exposition et des locaux pour les associations. 4,2 millions d'euros (sur les 6,4 millions d'euros) seront investis cette année. Les travaux doivent débuter ce mois-ci. L'ancien casino aura retrouvé « sa splendeur d'antan » pour avril 2025, promet la commune.

4 L'aménagement du pôle gare : 2,5 millions

Les contours du projet ont été présentés lors d'une récente réunion publique. Cet ambitieux projet de réorganisation du service de transport collectif vise à cantonner la circulation et le stationnement des bus sur le boulevard du Canal, de façon à libérer la place des Arts de sa gare routière, prochainement supprimée. La création de ce pôle d'échange multimodal inclut le réaménagement du quai de la gare et nécessitera une restructuration ultérieure des accès de l'école des Arts.

Récemment, le conseil des parents d'élèves de l'établissement s'est mobilisé pour afficher ses inquiétudes quant à l'impact sanitaire et sécuritaire du projet. Pas de quoi freiner un chantier qui doit débuter ce printemps, avec 2,5 millions d'euros investis en 2024 (10 millions au total) et une mise en service espérée dès la fin d'année.

● Sylvain Falcoz

Ces autres projets qui feront (ou pas) parler d'eux en 2024

On aurait pu le mettre dans la liste précédente, même si son impact financier sera moindre pour la collectivité. Mais les travaux menés sur le square Aristide-Briand ont prouvé que ce n'est pas la durée et les aléas d'un chantier ne sont pas forcément proportionnels à son coût. Lors de son discours d'inauguration, attendu pour « février-mars », le maire de Thonon ne manquera sans doute pas de dire quelques mots (mais pas trop non

plus) sur les raisons des retards de livraison de cette fameuse fontaine, initialement prévue en juin 2023. Soit une année de travaux, contre trois mois au départ. Dimensionné sur la base des standards parisiens, et non thononais, le chantier était, dès le départ, mal embarqué. Petits couacs techniques, déficit de matériaux, météo automnale capricieuse et pauses forcées (été et hiver) pour ne pas pénaliser l'activité économi-

que feront le reste. Des retards qui n'auront toutefois pas trop pesé sur le chèque, le chiffre de départ (500 000 €) n'ayant pas évolué.

Le stade à 10 000 places, c'est pour quand ?

Au rayon des dossiers sur la table, mais dont il est difficile de donner un échéancier, on citera d'abord l'épineuse rénovation du stade Joseph-Moynat. En 2021 déjà, la municipalité annonçait se

lancer dans un très important projet de transformation de l'édifice, avec comme ligne de mire la création d'un futur stade à 10 000 places, homologué pour la Ligue 1. La suppression de la piste d'athlétisme, exportée sur le nouveau stade de Vongy, constituait l'une des premières étapes du chantier. Mais depuis, c'est le flou total. Lors de l'inauguration du stade de Vongy en juillet dernier, Christophe Arminjon a bien

de nouveau évoqué le sujet, glissant au passage une estimation : 20 millions d'euros. De quoi refroidir les ardeurs et retarder d'autant un projet dont on ne sait plus grand-chose. Enfin, les questions autour du futur casino sur l'actuelle friche ferroviaire ainsi que sur le feuillet de l'hôtel Belle-Rive devraient, à défaut d'accoucher d'avancées majeures, au moins animer les prochains rendez-vous politiques thononais.



ICI COMMENCE 
LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



© Briete architectes / image - Julien Bruno-Mattiet

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

UN BÂTIMENT EXEMPLAIRE ET PERFORMANT

La construction du nouveau centre technique municipal sur le terrain communal de 27 000 m², aujourd'hui occupé par le service Espace public et cadre de vie dans la zone d'activités de Vongy, débutera en janvier 2024. « Une opération ambitieuse qui répond à un triple objectif : l'optimisation foncière, la sobriété énergétique et l'amélioration des conditions de travail des agents municipaux », souligne Christophe Arminjon, Maire de Thonon-les-Bains.

« C'est un projet qui s'inscrit aussi dans une démarche exemplaire en termes de bâtiments durables », ajoute Isabelle Place-Marcoz, nouvelle adjointe en charge de la transition écologique, de la lutte contre les pollutions, de l'économie sociale et solidaire et des mobilités douces. L'utilisation massive de bois local, la création de toitures végétalisées ou encore l'installation de panneaux photovoltaïques et de systèmes de récupération de chaleur et d'eaux de pluie sont autant de solutions qui permettront de maîtriser la consommation d'énergie et de concevoir un outil opérationnel éco-responsable.

Projet subventionné par l'État.

INFO EN +

Pendant la durée des travaux, le service Espace public et cadre de vie sera relogé sur deux sites : au sein de l'ancienne caserne des pompiers, avenue de la Libération ainsi que dans les anciens locaux du centre d'exploitation des routes du Département, situés 12 chemin des Vignes.

RENCONTRE

Isabelle Place-Marcoz



Depuis le 18 septembre 2023, Monsieur le Maire a confié à Isabelle Place-Marcoz, jusqu' alors conseillère municipale, le poste de 6^e adjointe en charge de la transition écologique, de la lutte contre les pollutions, de l'économie sociale et solidaire, et des mobilités douces. « J'ai repris progressivement les dossiers d'Emily Groppi avec l'objectif d'assurer une continuité dans les missions. Le Printemps des coquelicots sera donc renouvelé en 2024. Je travaille aussi actuellement avec Jean Dorcier, adjoint en charge de l'éducation, pour engager la végétalisation des cours d'école. Les mobilités douces continueront d'être un enjeu majeur jusqu'à la fin du mandat afin de développer, chaque fois que possible, le réseau de pistes cyclables », nous explique la nouvelle adjointe. Elle sera également associée à deux ambitieux projets lancés par la collectivité : la construction d'un nouveau centre technique municipal pour 2026 et la réhabilitation paysagère des espaces situés sous les belvédères dont les travaux commenceront en janvier prochain.

© Alain Dubouloz